



basketbretagne.com

INFORMATIONS

Objet : G R I P P E A / H 1 N 1

Date : 24 Novembre 2009

Signataire : Jacqueline PALIN

↷ Les dispositions particulières prises par la Ligue de Bretagne de Basket Ball pour les clubs évoluant sur les différents championnats régionaux

La Ligue a procédé à la mise en place d'une CELLULE composée du Médecin régional (Christian COUSANCA), du Président de la Commission Sportive (Eric TREHIN) et de la Secrétaire générale (Marylise COCHENNEC) qui pourra être amenée à prendre des mesures ponctuelles d'adaptation (rencontres à huis-clos), de report ou d'annulation de rencontre en cas de déclaration de cas groupés (au moins 3) au minimum 30 heures avant la rencontre concernée.

Contact : le secrétariat de la Ligue
Secretariatgeneral@basketbretagne.com

Tél. 02.23.46.33.80 du lundi 14 heures au vendredi 18 heures

Les certificats médicaux devront être transmis à la Ligue par mail ou fax au 02.23.46.33.81

Les décisions prises par la Cellule tiendront compte de la particularité de chaque cas grâce à une analyse précise de la situation s'appuyant sur des éléments probants. Il est en effet important de préserver le déroulement de nos compétitions et de ne pas tomber dans une systématisation de mesures d'interdiction qui seraient inadéquates.

La Ligue de Bretagne validera par mail le cas échéant le report de la rencontre et en informera l'équipe adverse ainsi que les officiels désignés.

A compter du vendredi 18 heures (pour les rencontres du week end) :

- Vous devrez joindre le [06.07.72.48.60](tel:06.07.72.48.60) pour prise en charge de votre demande, analyse et décision
- Sur accord de report de la rencontre par la cellule, il vous appartiendra alors d'en informer immédiatement votre adversaire ainsi que les officiels désignés.
- Vous transmettez par mail ou fax à la ligue les certificats médicaux des personnes concernées
- l'étude du dossier (et la validation finale de la décision de report) sera réalisée a posteriori par la cellule

Aucun report ultérieur ne sera accepté sans un pré - accord initial de la Cellule.

Ce plan d'action vise à protéger les personnes et à freiner la propagation du virus
Je compte sur votre collaboration, votre compréhension et votre sportivité pour gérer au mieux, ensemble, cette éventuelle pandémie.

Jacqueline PALIN